

Étudier le développement de l'identité professionnelle en travail social : les défis de combiner diverses approches méthodologiques

Josianne Crête, Doctorante

Université de Montréal

Annie Pullen Sansfaçon, Ph.D.

Université de Montréal

Résumé

Le travail social est en constante mouvance, ce qui influence sa pratique (Carpenter & Platt, 1997; Mayer 2002) et provoque l'érosion de son identité professionnelle tant individuelle que collective (Hotho, 2008). Considérant qu'une forte identité professionnelle est essentielle pour le développement d'une pratique éthique du travail social (Chouinard & Couturier, 2006) et que celle-ci se développe d'abord par l'expérience universitaire (Wiles, 2013), explorer l'identité professionnelle dans le passage de la formation initiale à l'entrée sur le marché de l'emploi est grandement pertinent. Pour s'intéresser à ce sujet, un projet a été réalisé en combinant diverses approches méthodologiques. Le présent article vise à souligner certains défis méthodologiques découlant de ce choix. Ainsi, après avoir présenté la méthodologie retenue pour réaliser le projet, certaines de ses particularités sont explicitées pour en venir à identifier les défis qui en découlent et quelques stratégies pour les relever.

Mots clés

IDENTITÉ PROFESSIONNELLE, TRAVAIL SOCIAL, THÉORIE ANCRÉE, DÉFIS MÉTHODOLOGIQUES, MÉTHODOLOGIE QUALITATIVE LONGITUDINALE

Note des auteures : Les auteures tiennent à remercier le FQRSC qui a rendu possible le projet de recherche utilisé en exemple dans la réflexion méthodologique faisant l'objet du présent article.

Introduction

De plus en plus, on observe la technicisation et la standardisation des pratiques dans les services sociaux (Carpenter & Platt, 1997; Mayer, 2002; Spolander, Pullen-Sansfaçon, Brown, & Engelbrecht, 2011). En influençant les pratiques du travail social, ces changements affectent aussi l'identité professionnelle (IP) de cette discipline. En effet, les changements de rôles professionnels forcent une redéfinition de l'IP, ce qui cause une période d'incertitude identitaire (Desaulniers, Fortin, Jean, Jutras, Larouche, Legault, ... Xhignesse, 2003). C'est cette incertitude qui en amène certains à parler de l'érosion de l'IP des travailleurs sociaux (Hotho, 2008) ou encore de « l'absence d'une identité professionnelle claire » en travail social (Rondeau & Commelin, 2005, p. 272).

Toutefois, une IP forte est reconnue comme essentielle au maintien d'une pratique éthique du travail social (Chouinard & Couturier, 2006). Ici, une pratique est réputée éthique lorsqu'elle est ancrée dans et informée par les valeurs de la discipline, malgré les tensions que cela peut parfois entraîner avec les logiques organisationnelles et institutionnelles dans lesquelles s'actualise cette pratique (Pullen Sansfaçon & Cowden, 2012). Dans ce sens, l'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2012) affirme qu'une IP forte permet « de résister [à] une vision parfois réductrice des facteurs à l'origine des problèmes communautaires et psychosociaux et [à] la tendance à la technicisation et la standardisation des pratiques » (p. 12). Il devient donc pertinent de se questionner sur les façons de renforcer l'IP des travailleurs sociaux.

Dans ce sens, il est généralement reconnu que la formation initiale est le premier mode de socialisation professionnelle contribuant de manière significative à la construction de l'IP, notamment par un premier contact avec les valeurs de la profession et un enseignement en visant l'intégration (Wiles, 2013). Il en est ainsi puisque, bien que les programmes de formation en travail social diffèrent d'un endroit à l'autre (Spolander et al, 2011), tous véhiculent les valeurs de la profession (Rondeau & Commelin, 2005).

Cela dit, l'entrée sur le marché du travail est un moment où l'IP développée pendant la formation initiale est renégociée pour s'adapter à son nouveau contexte de mise en action (McSweeney, 2011). Il devient alors pertinent d'étudier l'IP de personnes terminant la formation initiale et intégrant un emploi en travail social. C'est pourquoi un projet de recherche s'est donné comme objectif principal de mieux comprendre comment la socialisation initiale influence l'IP sur le marché du travail, pour identifier des stratégies favorisant la construction d'une IP forte permettant une pratique éthique réellement ancrée dans les valeurs du travail social.

Toutefois, s'intéresser à la construction de l'IP pendant cette période de transition peut se faire sous différents angles théoriques et méthodologiques. Les chercheurs sont donc appelés à faire des choix à ces deux niveaux. Sans s'attarder à la question des choix théoriques, le présent article vise à expliciter les choix méthodologiques que les auteures ont faits pour réaliser un projet portant sur ce sujet. Étant donné qu'une combinaison d'approches méthodologiques a été privilégiée, à travers cette explicitation, il s'agira d'énoncer les défis que cela représente. Ainsi, après avoir présenté la méthodologie retenue pour réaliser le projet, certaines de ses particularités seront explicitées pour en venir à identifier les défis qui en découlent et quelques stratégies pour les relever.

Méthodologie retenue pour réaliser le projet

Pour étudier l'IP de personnes vivant la transition entre la formation initiale en travail social et l'intégration dans un emploi dans ce domaine, une étude qualitative longitudinale à court terme a été privilégiée. Dans ce sens, la collecte de données a été réalisée en trois phases étalées sur 28 mois. La première phase a permis de rencontrer treize participants pendant leur troisième – et dernière – année au baccalauréat en travail social, soit au moment où la majorité était en stage. Ces participants ont été recrutés grâce à un courriel envoyé à tous les étudiants inscrits en troisième année du baccalauréat en travail social à l'Université de Montréal, à l'UQÀM et à l'UQO (campus de St-Jérôme). Il s'agit donc d'un échantillon non-aléatoire de volontaires.

Lors de la première phase, il s'agissait de mieux comprendre l'état de l'IP et son processus de structuration à la sortie du baccalauréat en travail social. Pour cela, un guide d'entretien a été élaboré, ciblant les thèmes à aborder en entrevues individuelles semi-dirigées, selon ce qui ressort des écrits traitant du sujet. Toutefois, dans un souci de laisser place à ce que les écrits n'auraient pas encore couvert, le guide d'entretien a été développé de manière à intégrer plusieurs questions ouvertes, laissant place à l'émergence de nouveaux thèmes. Cette place à l'induction s'inspire de la théorie ancrée (Glaser & Strauss, 1967), méthodologie privilégiée depuis plusieurs années par une des auteures. C'est aussi cet ancrage méthodologique qui explique que l'analyse des données recueillies lors de la première phase ait été faite avant d'entreprendre la phase suivante de collecte de données, grâce aux stratégies de codage ouvert et axial (Guillemette & Lapointe, 2012).

En favorisant un aller retour avec les écrits sur le sujet, cette analyse a permis de dégager plusieurs thèmes à approfondir lors de la deuxième phase de la collecte de données, ainsi qu'à cibler les participants à rencontrer de nouveau en entrevue individuelle semi-dirigée. Cela s'est fait grâce à la technique

d'échantillonnage théorique caractéristique de la théorie ancrée (Aldiabat & LeNavenec, 2011). Ainsi, lors de cette deuxième phase, huit des participants initiaux ont été revus afin de comprendre l'état de leur IP et de connaître son développement six mois après leur arrivée sur le marché du travail. Ces entrevues ont eu lieu pendant les six premiers mois suivant leur début de carrière en travail social. Les participants ont été choisis dans un souci de diversification de profils, principalement en ce qui a trait à leur expérience au plan de l'IP. Encore une fois, les données alors récoltées ont été analysées avant de passer à la phase suivante, grâce à des stratégies caractéristiques de la théorie ancrée.

Finalement, la troisième phase de collecte de données a permis de revoir six participants au moment où ils occupaient un emploi en travail social depuis environ 18 mois. Ce sont encore des entrevues individuelles semi-dirigées qui ont été réalisées à ce moment, en se basant sur un guide d'entretien élaboré à partir de ce qui ressortait de l'analyse des données précédemment recueillies et des écrits scientifiques. Cette phase finale visait à valider l'analyse des données précédemment récoltées pour mieux comprendre le processus de formation de l'IP, de la formation initiale à l'intégration en emploi. Cela visait aussi l'atteinte de la saturation théorique – concept crucial en théorie enracinée (Bryant, 2009; Guillemette & Luckerhoff, 2009). Il faut ici comprendre que :

On dit qu'il y a saturation lorsque l'ajout d'une source n'apporte plus d'information. Mais il ne s'agit pas de n'importe quelle source. L'ajout d'un jumeau ou d'un clone n'apporterait, par définition, que de la redondance. Un critère important doit être ajouté pour qu'il y ait saturation : on ne dispose d'un échantillon suffisant que lorsque l'ajout d'une source qui varie par un trait majeur par rapport au problème posé n'apporte pas d'information supplémentaire. Répétons : la saturation ne peut pas être réduite à la redondance sans le critère de rajout d'une nouvelle source pertinente mais différente des sources antérieures d'information (Van Der Maren, 1996, p. 5).

C'est pourquoi, grâce à la technique d'échantillonnage théorique, les participants ciblés pour cette phase finale ont été sélectionnés en raison de leur expérience particulière de construction identitaire, faisant état de cas négatifs (Guillemette & Lapointe, 2012).

Particularités de la méthodologie retenue

La méthodologie choisie pour réaliser le projet dont il est ici question présente la particularité de s'inspirer de la théorie ancrée (Glaser & Strauss, 1967) tout en intégrant une méthodologie longitudinale à court terme. La méthodologie de

la théorisation ancrée « génère des idées par l'évidence elle-même » (Dey, 1999, p. 4), ce qui permet de saisir l'expérience telle que vécue par les acteurs impliqués tout en rendant justice à la complexité de phénomènes humains, tels que le développement de l'IP étudié ici. C'est en tenant compte des « six Cs » du phénomène étudié que cette méthodologie permet de cerner cette complexité, soit les « causes, contextes, contingences, conséquences, covariances, et conditions » du phénomène (Starks & Brown Trinidad, 2007, p. 1374).

Bien qu'il existe plusieurs traditions en méthodologie de théorisation ancrée, allant de l'École de Glaser, à celle de Charmaz, cette méthodologie s'utilise généralement à partir d'une posture épistémologique inductive d'émergence théorique, avec des stratégies de collecte et d'analyse de données qui lui sont propres. Il s'agit de l'utilisation différée des écrits scientifiques, la variété des sources de données, l'échantillonnage théorique, le lien circulaire entre la collecte et l'analyse des données, ainsi que les différentes techniques d'analyse des données – codage ouvert, axial et sélectif, comparaison constante, matrices explicatives et utilisation de mémos méthodologiques et analytiques (Barnett, 2012; Glaser, 2002; Guillemette & Lapointe, 2012; Paillé, 1996; Puddephatt, 2006; Starks & Brown Trinidad, 2007). De cette analyse émerge une théorie centrée sur une catégorie centrale du phénomène étudié, induite grâce à la sensibilité théorique du chercheur, soit sa sensibilité aux données colligées et la recherche de sens à attribuer à ces données (Bryant, 2009; Corbin & Strauss, 1990; Guillemette & Luckerhoff, 2009).

Cela dit, ces stratégies peuvent s'utiliser de façon flexible, présentant à la fois la force de l'adaptabilité et la faiblesse d'une approche perçue trop laxiste par certains (Neal, 2009). De plus, bien que certains auteurs aient démontré que cela soit possible (pour des exemples, se référer au livre de Luckerhoff & Guillemette, 2012), l'utilisation de ces stratégies présente certains défis dans le contexte actuel de recherche. C'est pourquoi nous avons privilégié l'utilisation d'une adaptation de cette approche pour répondre aux contraintes contextuelles tout en maintenant une rigueur méthodologique visant à atteindre l'objectif de recherche. Afin d'explicitier en quoi la méthodologie choisie s'inspire de la théorie ancrée et en quoi elle s'en distingue, trois caractéristiques de la théorie ancrée seront d'abord détaillées, pour ensuite décrire comment le présent projet les a adaptées.

La première adaptation de la théorie ancrée qui a été faite ici concerne l'utilisation des écrits scientifiques. À ce sujet, la théorie ancrée propose une utilisation différée de ces écrits, dans une optique de dialogue avec la théorie en émergence (Guillemette & Luckerhoff, 2009). Certains vont jusqu'à

recommander d'amorcer la recherche en faisant *tabula rasa* des connaissances préalablement détenues par le chercheur, ce qui est peu réaliste dans un contexte où les projets de recherche doivent d'abord être détaillés pour faire l'objet de demandes diverses – éthique, subvention, etc. (Puddephatt, 2006). C'est pourquoi il est maintenant plutôt demandé que le chercheur garde l'esprit ouvert de façon à favoriser l'émergence théorique (Mills, Bonner, & Francis, 2006). Il est donc invité à amorcer la recherche en mettant ses préconceptions théoriques entre parenthèses (*bracketing*) pour ensuite consulter les écrits dans une recherche d'alternatives à la théorisation émergente (Neal, 2009).

Pour le présent projet, il est clair que les écrits scientifiques n'ont pas été utilisés de façon différée, mais plutôt dès le moment de l'élaboration du devis de recherche, entre autre dans le but d'obtenir une subvention en permettant la réalisation. De plus, les écrits ont été consultés durant les trois phases d'analyse de données (et non seulement à la fin), afin de conserver un certain ancrage théorique tout au long du projet. À chaque phase, des données scientifiques ont donc été combinées à celles empiriques dans un processus de comparaison constante. Toutefois, pendant ce processus, une attention a été portée à ce qu'une place soit laissée à l'émergence de thèmes et catégories réellement ancrés dans les données empiriques. Ainsi, les écrits scientifiques ont été utilisés dans une optique de dialogue avec la théorie émergeant des données empiriques, optique propre à la théorie ancrée, mais d'une façon qui diverge des préceptes traditionnels de la théorie ancrée.

La deuxième caractéristique de la théorie ancrée qui a été adaptée pour la réalisation du présent projet concerne la technique de l'échantillonnage théorique. En faisant appel à cette technique, plutôt que d'échantillonner une population de façon statistique, c'est la théorie émergente qui est échantillonnée, en recueillant toutes les données permettant de l'approfondir (Paillé, 1996). Il s'agit d'un « mouvement circulaire où l'analyse émerge des données et où les données sont échantillonnées selon les résultats de l'analyse » (Guillemette & Luckerhoff, 2009, p. 15). L'échantillon est donc généralement déterminé au fur et à mesure que la recherche et l'analyse avancent dans la recherche de la variation au sein de la théorie, la recherche du cas négatif (Guillemette & Lapointe, 2012). Aussi, toute information pouvant contribuer à la compréhension du phénomène étudié devient pertinente à colliger (Glaser, 2002). Dans ce sens, les données recueillies peuvent provenir de sources très diverses, ce pourquoi les outils de collecte de données sont habituellement multiples (Aldiabat & LeNavenec, 2011; Charmaz, 2000).

Pour notre part, nous avons décidé de ne pas diversifier les types d'outils de collecte de données. En effet, particulièrement dans l'objectif de faciliter

l'aspect longitudinal du projet, l'entrevue individuelle semi-dirigée a été privilégiée comme mode unique de collecte de données, et ce, tout au long du projet. Cet outil, utilisé lors de trois phases distinctes de collecte, a néanmoins permis l'accès au discours des participants sur leur IP et sur différents facteurs qui, à leur avis, l'influencent. Cette stratégie de collecte de données en trois temps est reconnue comme étant efficace pour mieux comprendre la formation de l'IP (Fagermoen, 1997). De plus, l'utilisation de vagues a non seulement permis de saisir l'évolution de manière longitudinale, mais également de creuser davantage certains concepts à la lumière des collectes et analyses précédentes. Ainsi, bien que moins typique de la théorie ancrée, ce choix de se limiter à un seul type d'outil de collecte de données est en cohérence avec l'objectif du projet et a permis d'avoir accès à une variété d'expériences chez les participants, tout en favorisant le processus de comparaison constante.

En ce qui concerne la technique de l'échantillonnage théorique, nous avons quelque peu dérogé de la posture théorique habituelle et n'avons poursuivi la recherche de la variation et du cas négatif qu'à partir des participants initiaux. En d'autres mots, afin de pouvoir accéder à un narratif longitudinal, les participants à la deuxième et troisième vague n'ont été choisis qu'à partir du bassin de participants de la première vague. Cela dit, limiter la collecte de données à des sources déjà consultées peut limiter les variations incluses dans la théorie émergente. Il est tout de même possible d'affirmer qu'une forme simplifiée d'échantillonnage théorique a été faite pour le présent projet. En effet, l'analyse des données a permis de cibler quels thèmes approfondir lors des phases subséquentes de collecte de données et d'identifier quels participants présentaient une expérience de construction identitaire différente des autres. Cette technique d'échantillonnage a aussi permis d'étudier une diversité de contextes de pratique chez les participants. C'est de cette façon que les variations et les cas négatifs ont été identifiés.

La dernière caractéristique de la théorie ancrée ici adaptée concerne la planification de la collecte de données. En raison de la grande place laissée à l'induction, la théorie ancrée propose que la collecte de donnée se fasse selon la théorie émergente (Charmaz, 2012). C'est ce qui est visé par l'échantillonnage théorique et ce qui explique que les stratégies de collecte de données soient planifiées au fur et à mesure de l'analyse des données recueillies. Par contre, ici, ces stratégies ont été planifiées dès l'élaboration initiale du projet, ce qui était nécessaire pour faire une demande de subvention et pour avoir l'approbation éthique permettant d'amorcer le projet. Cela dit, une grande flexibilité quant au contenu a été conservée dans cette planification (par exemple dans l'élaboration des guides d'entretiens) afin de laisser place à l'induction, si importante en théorie ancrée.

C'est ce qui nous amène à souligner que, dans le présent projet, la théorie ancrée n'est pas qu'un choix méthodologique, mais bien une posture épistémologique. Ainsi, il n'était pas nécessairement souhaité de respecter l'ensemble des préceptes de cette méthodologie, mais plutôt de rester fidèles à sa philosophie, à sa posture épistémologique. Cette posture est caractérisée par une logique inductive, plutôt qu'hypothético-déductive (Charmaz, 2012). La théorie ancrée vise donc la construction d'une théorie enracinée dans les données empiriques et non le test d'hypothèses élaborées à partir des résultats de recherches précédentes (Barnett, 2012; Mills et al., 2006).

Ce choix épistémologique s'appuie sur le fait que les cadres théoriques existants peuvent limiter l'observation, la compréhension et l'appréhension des réalités en lien avec la construction de l'IP en travail social. En effet, les cadres théoriques proposent une lunette structurant l'étude de l'objet, faisant alors abstraction de certains aspects pouvant être importants. Par exemple, plusieurs conceptualisent l'IP en lien avec un groupe d'appartenance plus ou moins homogène, alors que le travail social n'a pas cette caractéristique d'homogénéité (Fortin, 2003). Ces cadres deviennent alors limitant. Cela dit, s'il était possible d'identifier au préalable toutes les limites des cadres théoriques actuels, l'émergence ne serait peut-être pas pertinente. Toutefois, puisque ce n'est pas le cas, il devient intéressant de s'en remettre à une posture épistémologique laissant place à un grand univers de possibles.

Cette posture épistémologique s'actualise de deux façons. Premièrement, par le développement d'outils de collecte de données basés sur l'analyse des données précédemment recueillies. Dans ce sens, tel que mentionné plus avant, les outils de collecte de données ont été élaborés à partir de l'analyse des données antérieurement recueillies. Ceci permet l'émergence théorique en ciblant les thèmes à aborder selon ce qui ressort comme étant central lors de l'analyse des données.

La deuxième façon d'actualiser cette posture épistémologique passe par l'utilisation de techniques d'analyse s'inscrivant dans cette posture. À cet effet, il faut d'abord noter que certains auteurs limitent l'utilisation de la théorie ancrée à ses stratégies d'analyse (par exemple, Dionne, 2009). La stratégie de recherche ici privilégiée est cohérente avec cette façon de faire. Ce qui devient alors important est que l'analyse vise l'émergence de codes, puis de catégories, puis d'une théorie, habituellement basée sur l'identification d'une catégorie centrale au phénomène étudié (Corbin & Strauss, 1990). En fait, dans cette logique, l'analyse s'amorce dès le début de la collecte de données et se fait selon différentes stratégies (Charmaz, 2000). Il s'agit des techniques de codage ouvert, axial et sélectif (Dionne, 2009), de la comparaison constante, ainsi que

du développement de matrices explicatives (Mills et al., 2006). Le tout est facilité par l'écriture de mémos méthodologiques et analytiques (Aldiabat & LeNavenec, 2011; Paillé, 1996; Starks & Brown Trinidad, 2007).

Ici, cette analyse s'est principalement faite en s'appuyant sur deux *outils empiriques* (Laperrière, 1997), soit la comparaison constante – typique de la théorie ancrée – et l'étude de cas. Un outil empirique réfère à des méthodes de recherche, des approches ou théories servant à approfondir la recherche en cours. Dans ce sens, la comparaison constante permet de dégager des différences et des similarités dans le développement de l'IP des participants, tout en restant ancré dans les données. Selon cette méthode :

Le chercheur analyse les données en faisant appel à la comparaison constante, dans un premier temps entre les données elles-mêmes, puis entre leurs interprétations transposées en codes et en catégories, et avec davantage de données. Cette comparaison constante permet au chercheur de développer une théorie réellement ancrée dans l'expérience des participants¹ [traduction libre] (Mills, et al., 2006, p. 3).

Cette stratégie d'analyse a été utilisée pour le projet dont il est ici question, en y ajoutant des comparaisons avec les données scientifiques. Cela a permis de maintenir l'ancrage dans les données empiriques, si important dans la logique inductive, tout en intégrant les connaissances scientifiques actuelles.

Pour sa part, l'étude de cas permet d'observer les différents facteurs interagissant ensemble au cours d'un temps donné (Mucchielli, 1996). Il s'agit d'une « technique particulière de collecte, de mise en forme et de traitement de l'information qui cherche à rendre compte du caractère évolutif et complexe des phénomènes concernant un système social [ici des personnes] comportant ses propres dynamiques » (Dorvil, 2001, p. 22). Étant donné l'utilisation de cet outil empirique, il faut comprendre que la réduction de l'échantillon – treize initialement, pour terminer avec six – n'est pas dû à une importante attrition, mais bien à la stratégie de recherche. En effet, puisque l'objectif était d'en venir à faire une étude de cas multiples (six), commencer le projet avec un plus grand nombre de participants que souhaité avait trois avantages. D'abord, cela permettait de faire face à la réalité courante de l'attrition de l'échantillon dans les projets longitudinaux. Aussi, cela facilitait l'identification de cas négatifs dans le processus de construction de l'IP, afin d'en venir à des études de cas riches et variées. Finalement, l'échantillon plus important de la première vague de collecte de donnée nous a permis de comprendre plus largement l'état de l'IP des finissants en travail social au Québec, ce qui n'aurait pas été possible en faisant appel à un échantillon initial de plus petite taille.

Défis méthodologiques

Les choix méthodologiques présentés plus haut entraînent divers défis à surmonter. Certains sont propres à l'ensemble des recherches utilisant une méthodologie qualitative. Par exemple, celui de démontrer la scientificité du projet, alors qu'ont lieu des débats entourant les critères de scientificité en recherche qualitative (Sylvain, 2008). D'autres défis sont liés au choix d'avoir une posture inductive. Ici, c'est particulièrement la mise entre parenthèses des connaissances préalables du chercheur qui présente un défi (Glaser, 2002). En fait, il s'agit de la difficulté pour le chercheur de faire abstraction de connaissances qu'il détient parfois de façon tacite, mais qui pourraient tout de même influencer l'analyse des résultats sans qu'il s'en rende compte (Charmaz, 2000).

Cela dit, d'autres défis sont non pas associés à ces choix méthodologiques, mais plutôt au choix de combiner des approches méthodologiques. À cet effet, nous avons déjà évoqué le défi en lien avec la conjugaison des postures inductive et déductive, ainsi que celui en lien avec l'adaptation de la technique de l'échantillonnage théorique. À cela s'ajoute le défi de faire des analyses de cohortes (horizontales) en même temps que des analyses par cas (verticales). En fait, étant donné l'objectif d'en arriver à des analyses de cas multiples, l'échantillon de chaque phase de collecte de données est réduit, et va en s'amenuisant d'une phase à l'autre. Il devient donc ardu de produire une analyse horizontale riche, malgré un petit échantillon à chaque phase du projet, et qui va en rapetissant au fur et à mesure que le projet avance.

De plus, ces deux types d'analyse se font avec des techniques similaires, mais dans des logiques différentes, ce qui représente un défi certain lorsqu'ils sont faits en simultané, à partir du même corpus de données. En effet, l'analyse horizontale vise à mieux comprendre ce qui se passe à un moment et dans un contexte donné, que ce soit à la fin de la formation initiale, après l'entrée sur le marché du travail, ou dans d'autres contextes. Pour sa part, l'analyse verticale vise plutôt à explorer le processus de développement de l'IP chez chaque personne, afin de pouvoir par la suite comparer les spécificités de chaque cas, et d'ainsi faire la lumière sur les conditions spécifiques du développement de cette IP. Malgré les défis qui y sont associés, la combinaison de ces comparaisons et études de cas permet de mieux comprendre le processus de formation de l'IP, le rôle de la formation initiale sur son développement, les changements qui se font sentir à la suite du passage de la formation initiale à l'entrée sur le marché de l'emploi et d'ainsi acquérir une meilleure compréhension globale de l'expérience des travailleurs sociaux en situation d'emploi à l'égard de la construction de leur IP.

Sachant que cette combinaison peut être pertinente malgré les défis qu'elle représente, nous sommes amenés à questionner les façons de surmonter ces défis. À ce sujet, il faut d'abord souligner que certains de ceux-ci peuvent être associés à l'utilisation d'étiquettes méthodologiques, principalement ceux en lien avec les adaptations faites à la théorie ancrée. Toutefois, il faut remarquer que d'autres ne sont pas en lien avec l'utilisation d'étiquettes. Il n'est donc pas suffisant d'éliminer les étiquettes pour éliminer les défis identifiés. C'est par exemple le cas des défis en lien avec la production d'une analyse horizontale riche dans un contexte où les cohortes sont de petites tailles – dans la logique d'étude de cas multiples.

En ce qui concerne les défis associés à l'utilisation d'étiquettes, il est vrai que remplacer ces étiquettes par une description méthodologique précise permet de relever une grande partie des défis identifiés. C'est ici toute la pertinence de l'utilisation d'étiquettes méthodologiques qui est remise en question. Une réflexion à ce sujet nous amène à suggérer que les étiquettes trouvent deux utilités particulières. Premièrement, la longueur de certains écrits à produire – par exemples les demandes de subvention et les demandes de certificat d'éthique – exige parfois une telle concision qu'une définition détaillée des procédés méthodologiques n'est pas possible. Le recours à des étiquettes peut alors trouver une certaine utilité. Deuxièmement, il semble qu'il soit plus facile de décrire ce qui a été fait – dans le passé – que ce qui sera fait – dans le futur. Cela est particulièrement vrai lorsque la méthodologie retenue veut garder une certaine souplesse pour maintenir une logique inductive, comme c'est ici le cas. C'est ce qui nous amène à suggérer que l'utilisation d'étiquettes méthodologiques trouve une pertinence particulière en début de parcours, surtout pour les projets s'inspirant de la posture inductive.

Ainsi, lorsque les défis ne sont pas dus à l'utilisation d'étiquettes ou lorsque les étiquettes sont utilisées pour des raisons pertinentes, des stratégies pour les surmonter doivent être trouvées. Il est ici suggéré que le respect des critères de scientificité propres à la méthodologie qualitative est une façon d'y arriver. Les critères retenus sont au nombre de quatre (Sylvain, 2008). D'abord, il s'agit de la *crédibilité* de la recherche. Le chercheur doit alors s'assurer de permettre la vérification par autrui des décisions méthodologiques qu'il a prises en gardant des traces écrites de l'ensemble de ces décisions. Puis vient la *dépendabilité* ou l'*imputabilité procédurale* du chercheur. Il ne fait donc pas que permettre la vérification des décisions prises, mais il doit aussi être en mesure d'explicitier clairement les procédures de collecte de données utilisées et de justifier les raisons motivant les décisions prises. Ensuite, il s'agit de la *transférabilité* des données. Ici, le chercheur doit s'assurer de bien décrire le contexte dans lequel le phénomène est étudié afin de permettre à autrui de

comprendre vers quel autre contexte ces résultats peuvent être transférés. Finalement, il s'agit de la *confirmation* ou du *potentiel confirmatoire* des conclusions de la recherche. Le chercheur doit alors s'assurer de permettre à autrui d'identifier clairement quelles données lui ont permis d'en venir aux conclusions qu'il avance.

À notre avis, suivre ces critères de scientificité assure la rigueur scientifique en balisant la façon de prendre des décisions méthodologiques et de les justifier. Il s'agit donc de pistes à garder en tête lorsque le chercheur est confronté à des défis méthodologiques.

Conclusion

Tout projet de recherche exige des choix et présente certains défis méthodologiques. Dans ce qui précède, nous nous sommes efforcés de détailler la méthodologie retenue pour réaliser un projet portant sur la construction identitaire de travailleurs sociaux faisant le passage de la formation initiale au marché du travail. Cela a permis de souligner les particularités de cette méthodologie et les défis qu'elle entraîne. À cet effet, des pistes de solutions visant à surmonter ces défis ont été proposées dans l'objectif de mieux comprendre le développement de l'IP, par exemple en passant par le respect des critères de scientificité propres à la recherche qualitative.

Ceci nous amène aussi à souligner que les défis méthodologiques spécifiques à la combinaison d'approches méthodologiques exigent une pratique éthique de la recherche. En effet, combiner des approches méthodologiques ne doit pas se faire au détriment ni de la rigueur scientifique du projet, ni de sa rigueur éthique. À cet effet, divers outils peuvent être utilisés, tels que la réflexivité, les discussions avec des pairs et la rédaction de mémos méthodologiques et analytiques. Par contre, les balises entourant l'utilisation de ces outils méritent encore d'être approfondies. Ainsi, des questions – et des défis – demeurent pour assurer une recherche éthique et rigoureuse lorsque diverses approches méthodologiques sont combinées.

Note

¹ « *The researcher analyzes data by constant comparison, initially of data with data, progressing to comparisons between their interpretations translated into codes and categories and more data. This constant comparison of analysis to the field grounds the researcher's final theorizing in the participants' experiences* » (Mills, et al., 2006, p. 3).

Références

- Aldiabat, K., & LeNavenec, C.-L. (2011). Clarification of the blurred boundaries between grounded theory and ethnography : differences and similarities. *Turkish Online Journal of Qualitative Inquiry*, 2(3). Repéré à <http://dergipark.ulakbim.gov.tr/tojqi/article/viewFile/5000093452/5000086924>
- Barnett, D. (2012). Constructing new theory for identifying students with emotional disturbance : a constructivist approach to grounded theory. *The Grounded Theory Review*, 11(1), 47-58.
- Bryant, A. (2009). Grounded theory and pragmatism : the curious case of Anselm Strauss. *Forum : Qualitative Social Research*, 10(3). Repéré à <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1358/2850>
- Carpenter, M. C., & Platt, S. (1997). Professional identity for clinical social workers : impact of changes in health care delivery systems. *Clinical Social Work Journal*, 25(3), 337-350.
- Charmaz, K. (2000). Grounded theory : objectivist and constructivist methods. Dans N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln (Éds), *Handbook of qualitative research* (2^e éd., pp. 509-535). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Charmaz, K. (2012). The power and potential of grounded theory. *A Journal of the BSA MedSoc Group*, 6(3). Repéré à http://www.medicalsociologyonline.org/resources/Vol6Iss3/MSo-600x_The-Power-and-Potential-Grounded-Theory_Charmaz.pdf
- Chouinard, I., & Couturier, Y. (2006). Identité professionnelle et souci de soi en travail social. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 176-182.
- Corbin, J., & Strauss, A. L. (1990). Grounded theory research : procedures, canons, and evaluative criteria. *Qualitative Sociology*, 13(1), 3-21.
- Desaulniers, M.- P., Fortin, P., Jean, M., Jutras, F., Larouche, J.- M., Legault, G. A., ... Xhignesse, M. (2003). Le professionnalisme : vers un renouvellement de l'identité professionnelle. Dans G. A. Legault (Éd.) *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme* (pp. 183-226). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dey, I. (1999). *Grounding grounded theory : guidelines for qualitative inquiry*. San Diego, CA : Academic Press.
- Dionne, L (2009). Analyser et comprendre le phénomène de la collaboration entre enseignants par la théorie enracinée : regard épistémologique et méthodologique. *Recherches qualitatives*, 28(1), 76-105.

- Dorvil, H. (2001). Quelques études de cas. Dans H. Dorvil, & R. Mayer (Éds), *Problèmes sociaux. Tome II. Études de cas et interventions sociales* (pp. 19-26). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Fagermoen, M. S. (1997). Professional identity : values embedded in meaningful nursing practice. *Journal of Advanced Nursing*, 25, 434-441.
- Fortin, P. (2003). L'identité professionnelle des travailleurs sociaux. Dans G. A. Legault (Éd.), *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme* (pp. 85-104). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Glaser, B. G. (2002). *Constructivist grounded theory? Forum : Qualitative Social Research*, 3(3). Repéré à <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/825/1792>
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory : strategies for qualitative research*. New York, NY : Aldine de Gruyter.
- Guillemette, F., & Lapointe, J.-R., (2012). Illustration d'un effort pour demeurer fidèle à la spécificité de la méthodologie de la théorisation enracinée (*Grounded Theory*). Dans J. Luckerhoff, & F. Guillemette (Éds), *Méthodologie de la théorisation enracinée. Fondements, procédures et usages* (pp. 11-35). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Guillemette, F., & Luckerhoff, J. (2009). L'induction en méthodologie de la théorisation enracinée. *Recherches qualitatives*, 28(2), 4-21.
- Hotho, S. (2008). Professional identity – product of structure, product of choice : linking changing professional identity and changing professions. *Journal of Organizational Change Management*, 21(6), 721-742.
- Laperrière, A. (1997). La théorisation ancrée (*grounded theory*) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées. Dans J. Poupard, J.-P. Deslauriers, L. H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. P. Pires (Éds), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 309-340). Montréal : Gaëtan Morin.
- Luckerhoff, J., & Guillemette, F. (Éds). (2012). *Méthodologie de la théorisation enracinée. Fondements, procédures et usages*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Mayer, R. (2002) *Évolution des pratiques en service social*. Boucherville : Gaëtan Morin.
- McSweeney, F. (2011). Student, practitioner, or both? Separation and integration of identities in professional social care education. *Social Work Education : The International Journal*, 31(3), 364-382.

- Mills, J., Bonner, A., & Francis, K. (2006). The development of constructivist grounded theory. *International Journal of Qualitative Methods*, 5(1). Repéré à http://www.ualberta.ca/~iiqm/backissues/5_1/HTML/mills.htm
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Neal, L. (2009). Researching coaching : some dilemmas of a novice grounded theorist. *International Journal of Evidence Based Coaching and Mentoring, Special Issue, 3*. Repéré à <http://ijebcm.brookes.ac.uk/documents/special3-paper-01.pdf>
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ). (2012). *Le référentiel d'activité professionnelle lié à l'exercice de la profession de travailleuse sociale ou travailleur social au Québec*. Québec : OTSTCFQ. Repéré à https://www.otstcfq.org/docs/default-source/normes-de-pratique/r%C3%A9f%C3%A9rentiel-activit%C3%A9-professionnelle_ts.pdf?sfvrsn=2
- Paillé, P. (1996). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181.
- Puddephatt, A. J. (2006). An interview with Kathy Charmaz : on constructing grounded theory. *Qualitative Sociology Review*, II(3), 5-19.
- Pullen-Sansfaçon, A., & Cowden, S. (2012). *The ethical foundations of social work*. London : Routledge.
- Rondeau, G., & Commelin, D. (2005). La profession de travailleur social au Québec. Dans J.- P. Deslauriers, & Y. Hurtubise (Éds), *Le travail social international. Éléments de comparaison* (pp. 255-283). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Spolander, G., Pullen-Sansfaçon, A., Brown, M., & Engelbrecht, L. (2011). Social work education in Canada, England and South Africa : a critical comparison of undergraduate programmes. *International Social Work*, 54(6), 816-831.
- Starks, H., & Brown Trinidad, S. (2007). Choose your method : a comparison of phenomenology, discourse analysis, and grounded theory. *Qualitative Health Research*, 17(10), 1372-1380.

- Sylvain, H. (2008). Le devis constructiviste : une méthodologie de choix en sciences infirmières. *L'infirmière clinicienne*, 5(1). Repéré à <http://revue-infirmiereclinicienne.uqar.ca/Parutions/pdf/InfirmiereClinicienne-vol5no1-Sylvain.pdf>
- Van der Maren, J. M. (1996). La recherche qualitative peut-elle être rigoureuse? *Cahier de recherche HEC*, 96-11-11. Repéré à http://expertise.hec.ca/chaire_entrepreneuriat/wp-content/uploads/96-11-11-recherche_quantitative.pdf
- Wiles, F. (2013). 'Not easily put into a box' : constructing professional identity. *Social Work Education : The International Journal*, 32(7), 854-866.

Josianne Crête, TS, candidate au doctorat à l'École de Service social de l'Université de Montréal, combine une pratique clinique en travail social à une implication en recherche, principalement pratique. Elle s'intéresse à l'identité professionnelle des travailleurs sociaux, à leurs savoirs d'expérience, ainsi qu'au domaine de l'intervention en réadaptation en déficience physique.

Annie Pullen Sansfaçon, B.Serv.Soc., Ph.D., professeure agrégée à l'École de service social de l'Université de Montréal, s'intéresse aux pratiques professionnelles des travailleurs sociaux à travers les questions d'éthique, d'identité professionnelle et des méthodologies d'action sociale.